



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 2 mars 2017 à 19 heures, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Diminuer la superficie minimale d'un lot projeté à 922,1 m² au lieu de 1 500 m². Le tout tel que décrit au règlement de lotissement numéro 645.

Identification du site concerné : Rue Brière
Lot projeté, partie du lot 3 672 805 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 13 février 2017.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier